

VIT
“Very Important Transport” S.A.R.L

Règlement

Année scolaire 2026 – 2027

A la suite du contrat signé avec le Lycée Franco-Libanais Nahr Ibrahim du réseau de la Mission Laïque Française, le service de transport scolaire est assuré par la société VIT « Very Important Transport » S.A.R.L.

Les tarifs sont définis par le transporteur selon les lignes et les points de desserte. Ils sont étudiés au plus juste pour permettre l'accès au plus grand nombre.

Le montage des circuits de transport est compliqué et rend aléatoire la certitude de garantir ce service dès à présent à tous les demandeurs quel que soit leur domicile. Ceux pour lesquels nous ne pourrions pas assurer cette prestation, en seront avisés dans les meilleurs délais. **En tout état de cause il convient de s'inscrire avant le 15 juin 2026.**

Des modifications éventuelles des horaires de ramassage et de dépose peuvent intervenir en cours d'année en cas d'inscriptions nouvelles ou de départ d'élèves.

Votre adhésion à ce service implique de votre part l'acceptation préalable des règles de fonctionnement suivantes :

- I-** 1. Compte tenu de l'adresse de votre **domicile habituel** durant l'année scolaire, votre (vos) enfant (s) est (sont) affecté (s), pour son (leur) transport, à une ligne spécifique et une seule, pour la totalité de l'année scolaire.
2. Pour une meilleure gestion des élèves, mais surtout pour des raisons de sécurité, il n'est pas admis de changer ponctuellement de ligne de desserte.
3. Par ailleurs, le transport ponctuel d'élèves non-inscrits au service de transport scolaire ne peut être autorisé.
- II-** Les élèves doivent être impérativement à l'heure au point de ramassage. Tout retard pénalise le groupe d'élèves du car. Nous sommes exigeants sur ce point. Désormais, l'autobus n'attendra plus un élève qui ne serait pas à l'heure, la responsabilité de cette mesure ne saurait être imputable au chauffeur. Il en va de la responsabilité de chaque parent.
- III-** Il appartient à chaque parent de prévenir **systématiquement** la société VIT en cas d'absence de leur enfant, le matin comme l'après-midi afin de ne pas retarder le ramassage scolaire.
- IV-** Lors du retour, le point de départ au Lycée, est le parking des autobus, à l'exclusion de tout autre.
- V-** **Durant le temps de transport, les élèves doivent :**
 - 1. Rester assis et attacher leur ceinture. L'accompagnatrice veillera à ajuster les ceintures pour les plus jeunes enfants.
 - 2. Ne pas se pencher par les fenêtres.
 - 3. Ne pas jeter de papier ou bouteille au sol. Une poubelle est à disposition près de la porte de sortie.
 - 4. Rester polis avec leurs camarades et les adultes chargés de les encadrer.
 - 5. Ne pas tenter de se faire accompagner par des camarades qui n'utilisent pas le service du transport, ou de changer d'autobus.
 - 6. Ne pas utiliser une autre ligne d'autobus que celle attribuée en début d'année scolaire.
- VI-** 1. Toute dégradation dans l'autobus sera à la charge des parents de l'élève auteur du dommage.
2. Tout différend entre élèves durant le transport sera réglé par le transporteur qui pourra être amené à prononcer l'exclusion du service du transport scolaire de l'élève en cause.

L'entrepreneur

Jean AKOURY

Nous acceptons les conditions de ce règlement et nous savons que le non-respect de ce règlement pourra entraîner l'exclusion de l'élève du service de transport pour une durée Limitée ou définitive.

Date :

Signature des Parents :



VIT
“Very Important Transport” S.A.R.L
Transport Scolaire

Inscription
Année scolaire 2026 – 2027

L’inscription au service de transport est annuelle :

- **Le prix est donc exigible dès l’inscription.**
- Toutefois, afin de permettre aux familles d’étaler la charge du transport scolaire, la facturation s’effectue chaque trimestre : a partir du septembre jusqu’au juin

Nom et Prénom de l’élève :

Prénom du Père :

Prénom du Mère :

Classe AS 2026-2027 :

Adresse :

.....

.....

Tél : Père : **Mère :** **Dom :** **Bur :**

Grands Parents :

Cocher le circuit souhaité : ☐ aller/retour ☐ retour

Je soussigné, autorisé mon enfant à descendre du car en l’absence de la personne autorisée à le réceptionner.

Je décharge de toute responsabilité l’établissement et la société VIT vis-à-vis de mon enfant, dès l’instant où celui-ci quitte le car du transport scolaire.

Nous déclarons accepter sans réserve le règlement et les conditions du transport scolaire.

Date :

Signature des Parents :



VIT S.A.R.L
TRANSPORT SCOLAIRE
TARIFICATION ANNEE 2026 – 2027

TARIF COMPLET N° 1 : 90 \$ (mensuel) **retour : 55 \$**

REGIONS : Nahr Ibrahim, Okaïbé.

TARIF COMPLET N° 2 : 110 \$ (mensuel) **retour : 65 \$**

REGIONS : Bouar, Safra, Tabarja, Kfaryassine, Halat, New Halat, Fidar.

TARIF COMPLET N° 3 : 140 \$ (mensuel) **retour : 85 \$**

REGIONS : Adma, Fatka, Kfarhbab, Ghazir, Maameltein, Pasteur, Jounieh, Kaslik,
Sarba, ZoukMikaël, HaretSakhr, Ghadir Sahel Alma, Chnanïr, Mastita,
Jbeil, Blatt, Amchit, Gherfine.

TARIF COMPLET N° 4 : 150 \$ (mensuel) **retour : 90 \$**

REGIONS : Adonis , Zouk Mosbeh, Aïntoura, Ain El Rihani, Geïta, Nahr el
kaleb, Berbara Autoroute, Harissa, Dlehta, Kattine.

TARIF COMPLET N° 5 : 155 \$ (mensuel) **retour : 95 \$**

REGIONS : Sheilé, New Sheilé, Ballouneh, Ajaltoun, Naccache, Champville,
Rabieh, Mtaileb, Bayada, Dbayeh, Awkar, Elissar, Monsef,
Dick El Mehdé.

TARIF COMPLET N°6 : 160 \$ (mensuel) **retour : 95 \$**

REGIONS : Zikrit, Mazraat Yachouh, Beit El Chaar, Beit Chabab, Konaïtra,
Cornet El Hamra, Cornet Chahwan. Jal El Dib, Zalka, Antelias, Dekwané,
Jdeideh, Bkénaya, Bsalim, Rawda, Monsef, Kfarabida, Batroun

L'entrepreneur

Jean AKOURY

NB : Vous bénéficierez d'une réduction de 50% pour les troisièmes et quatrièmes élèves.

(Sous réserve d'augmentation imprévue)